

L'édito de François Lombard (Président, fondateur de Turenne Capital)

Avec 6,6 milliards d'euros investis dans près de 1 700 entreprises en 2010, le montant des fonds propres apportés aux entreprises par le capital investissement a progressé de plus de 60% sans toutefois retrouver les niveaux d'avant crise (plus de 10 milliards d'euros par an sur la période 2006-2008). A titre de comparaison, les fonds levés en bourse sur le marché Alternext en 2010 par les entreprises moyennes se chiffrent à 110 M€.

85% des entreprises financées par le capital investissement sont des PME réalisant jusqu'à 50 M€ de chiffre d'affaires. On rappellera que, comme différentes études le mettent en évidence depuis quelques années, ce sont les PME et notamment les plus importantes, qui créent les emplois en France et exportent. C'est précisément le rôle des FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) de renforcer les fonds propres de ces entreprises dynamiques pour leur permettre d'investir et de croître. En 2010, les FIP ont investi 483 M€ dans des PME françaises, montant en progression de plus de 85%.

En 2010, Turenne Capital a levé 14,7 M€ au travers de ses FIP et a investi 22,5 M€ dans 20 entreprises.

Dans le cadre de la réforme fiscale du patrimoine**, le législateur, conscient de l'intérêt du dispositif ISF PME, souhaite continuer de permettre aux assujettis à l'ISF de pouvoir réduire leur imposition en participant au financement en fonds propres des entreprises. Turenne Capital propose une gamme de deux FIP donnant droit à réduction d'ISF, investis dans des PME régionales situées en Ile-de-France, Bourgogne et Rhône-Alpes.

FIP Cap Patrimoine PME 50



100% du fonds sera investi dans des PME éligibles, pour une réduction d'ISF de 50%***

FIP 45



90% du fonds sera investi dans des PME éligibles, pour une réduction d'ISF de 45%***

La souscription de parts de FIP permet de réduire son impôt de solidarité sur la fortune (dans la limite des plafonds légaux) et de bénéficier d'une exonération des plus-values éventuelles, hors prélèvements sociaux.

La durée de conservation des parts varie entre 6 et 8 ans, sur décision de la société de gestion ; ces placements comportent une prise de risque en capital.

Pour tout renseignement ou souscription sur ces fonds, nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel.

Source : Etude annuelle AFIC

** : en cours de discussion au moment de la rédaction de cette Lettre d'information

*** : dans la limite de 18.000 € par foyer fiscal en 2011

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, les informations fournies dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

FCPI ECOTECH ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Valeur liquidative au 31 mars 2011	473,67 €
Valeur d'origine (31 décembre 2008)	500,00 €
Performance depuis l'origine	- 5,27 %
Echéance du fonds	31.12.2016 (2018 si prolongation)
Ratio de PME innovantes	38,5 % (fonds en cours d'investissement)



Le mot des gérants

Le FCPI Ecotech et Développement Durable a vocation à investir au moins 60 % de ses actifs dans des PME innovantes et dans des secteurs présentant des technologies de pointe en matière d'industrie, de services et de produits écologiquement responsables, liés aux économies d'énergie et au développement durable.

Il s'agit de technologies concernant notamment les énergies renouvelables (solaire, éolien, biogaz...) les équipements et les matériaux écologiques, le tri sélectif et la valorisation des déchets, les produits et détergents respectueux de l'environnement, le « Green Computing » (systèmes de traçabilité et d'économie d'énergie), mais aussi des technologies concernant les produits et services relatifs au bien-être et à la santé.

Au cours du semestre écoulé, le FCPI a ainsi réalisé 2 nouveaux investissements dans les sociétés *ITS Group*

(conseil en technologies) et *Xiring* (éditeur de solutions de sécurité).

Plusieurs projets d'investissement sont actuellement en cours de finalisation notamment dans les secteurs des bornes de recharge pour véhicules électriques ou des équipements pour centrales hydroélectriques et permettront au FCPI d'être investi à plus de 60% en sociétés innovantes.

Depuis sa création en décembre 2008, la valeur du fonds affiche un recul de 5,27%, principalement en raison de la comptabilisation de frais relatifs au fonctionnement du fonds, partiellement compensés par la performance de la gestion des liquidités, mais également du fait de la baisse du cours des actions *Medasys*.

La vie du portefeuille

CA 2009 : 54,1 M€
Effectif : 1 000
Siège social : Nanterre (92)
Montant investi : 0,50 M€



ITS Group a annoncé récemment l'acquisition d'Axialog, groupe de services informatiques positionné sur la gestion des infrastructures.

Le groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires proforma de plus de 85 M€ en 2010, se rapprochant ainsi de l'objectif de 100 M€ à l'horizon 2011 que s'était fixé ITS Group.

CA 2009 : 25,5 M€
Effectif : 50
Siège social : Suresnes (92)
Montant investi : 0,43 M€



Xiring, éditeur de solutions de sécurité pour les transactions électroniques, a annoncé un chiffre d'affaires pour le 1^{er} trimestre 2010 en croissance de 5,2% par rapport au 1^{er} trimestre 2009.

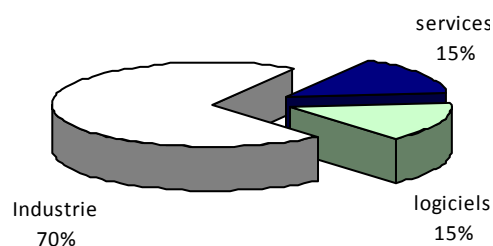
La société a communiqué un objectif de chiffre d'affaires 2010 à 20 M€ (+14% à périmètre comparable), et un résultat d'exploitation supérieur à 14%.

CA 2009 : 22,4 M€
Effectif : 240
Siège social : Gif sur Yvette (91)
Montant investi : 0,50 M€



Principal éditeur français de progiciels médicaux pour hôpitaux, *Medasys* conçoit et installe des logiciels de pointe assurant la gestion, le traitement, l'archivage et la transmission entre des sites multiples d'informations médicales provenant de différentes disciplines.

3,30 M€ investis dans 9 entreprises

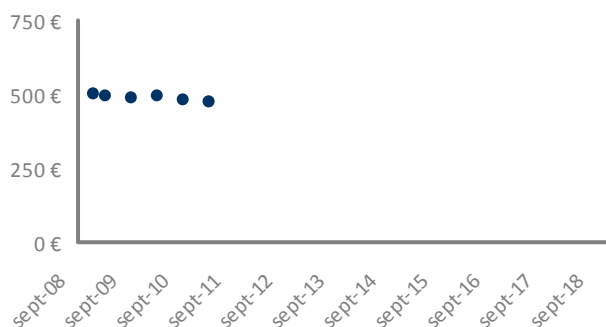


La trésorerie du fonds

Au 31 mars 2011, les liquidités représentent encore près de 60 % du fonds, elles seront progressivement investies dans des PME innovantes, et ne représenteront plus qu'un maximum de 40 % du fonds d'ici fin mars 2012.

Elles sont placées dans des fonds monétaires et obligataires gérés par *AMUNDI* (ex *CAAM*) et *Barclays Wealth* et dans des fonds diversifiés gérés par *Barclays Wealth* et *Carmignac Gestion*.

Performances historiques



Le FCPI a une durée de vie de huit ans (soit jusqu'au 31 décembre 2016), prorogeable pour une durée de deux fois un an maximum (soit jusqu'au 31 décembre 2018).